



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 20 septembre 2023

**OBJET**:

5/ FINANCES

5.2/ Remboursements anticipés d'emprunts

Délibération n° 2023 055 BUR

Cinq administrateurs composant le Bureau du Conseil d'administration sont présents. Le quorum est donc atteint.

## Sont présents :

- M. Bertrand OLLIVIER, désigné par le Conseil départemental, Président d'Hamaris,
- M. Jean-Jacques BAYER, désigné par le Conseil départemental,
- M. Robert COSTANZA, désigné par le Conseil départemental,
- M. Denis FAHY, représentant des locataires,
- M. Michel HUARD, désigné par le Conseil départemental,

## Ont donné un pouvoir :

- Mme Anne-Marie NEDELEC, désignée par le Conseil départemental, a donné pouvoir à M. Bertrand OLLIVIER,
- M. André NOIROT, désigné par le Conseil départemental, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques BAYER,

## Assistent en outre à la réunion :

- M. Jacques CHAMBAUD, Directeur général,
- Mme Sandra CATTAN, Directrice générale adjointe, Directrice des ressources internes,
- M. Christophe LEGROS, Directeur patrimoine,
- Mme Corinne MORO, Directrice financière,
- Mme Cindy SCHMITT, Assistante de Direction.



Hamaris • OPH de la Haute Marne

27, rue o

Siège Social

27, rue du Vieux Moulin B.P. 72059 52902 CHAUMONT Cedex 9 T - 03 25 32 33 00 • F - 03 25 32 22 28

RCS Chaumont B 403 891 997 (96 B 12)



Nous vous proposons un remboursement anticipé partiel de 28 274.75€ concernant 2 ventes.

Les intérêts courus non échus et les éventuelles pénalités ne sont pas compris dans ces montants.

Les remboursements seront réalisés lorsque la vente sera effective.

Pièce jointe en annexe : détail des remboursements anticipés d'emprunts.

\*\*\*\*

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Bureau du Conseil d'administration DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser le Directeur Général :

- → à rembourser partiellement par anticipation les contrats de prêts détaillés en annexe, avec les intérêts courus non échus en sus,
- à signer toutes les pièces administratives, techniques et financières à ce sujet
- à régler les dépenses afférentes.

RESULTAT du VOTE : A L'UNANIMITÉ

Chaumont, le 20 septembre 2023

Le Président

Bertrand OLLIVIER